

Tour de recrutement des praticiens hospitaliers «Printemps 2026»

Ce mémo a pour objet de rappeler :

- le calendrier du tour de recrutement Printemps 2026
- les différentes étapes à suivre par un EPS pour publier un ou plusieurs postes PH dans LogimedH :
 1. Visualiser la liste des postes publiables (vacants)
 2. Geler (ne pas publier) des postes vacants
 3. Forcer la publication des postes pourvus
 4. Valider la liste de publication des postes

Rappel du calendrier du tour

05/01/2026 : Ouverture du tour de recrutement Printemps 2026

Le module de publication des postes sera accessible dans LogimedH

20/03/2026: Date limite de remontée des postes de PH par les ARS

Phase de contrôle des postes demandés à la publication par le CNG

07/05/2026 : Publication des postes sur le site internet du CNG

Les candidats ont 15 jours pour candidater, jusqu'au 21/05/2026 (23h59 heure de Paris)

**18/06/2026 : Date limite d'envoi par les EPS des avis locaux
pour une nomination au 01/07/2026**

Envoy dématérialisé des arrêtés de nomination par le CNG

**17/07/2026 : Date limite d'envoi par les EPS des avis locaux
pour une nomination au 01/08/2026**

Envoy dématérialisé des arrêtés de nomination par le CNG

Conditions pour faire le tour dans LogimedH

1. Inscription sur Plage et demande d'habilitation
2. Disposition des profils « **Gestionnaire DAM** » et « **Directeur DAM** » sur Plage (« Gestionnaire » et « Valideur » sur LogimedH)
3. « **Passage en mode gestion** » sur LogimedH
4. Réalisation en amont des **demandes de création et fermeture de postes PH**, validées par votre ARS
5. Réalisation en amont des **demandes de modification de spécialité de postes PH**, validées par votre ARS
6. **Modification de quotité de postes** validées uniquement par le valideur de l'Etablissement

La préparation à la participation au tour de recrutement

1

L'Etablissement vérifie les installations antérieures (affectation des PH sur leur poste de nomination) et supprime les incohérences d'installation entre SIGMED et LogimedH

2

S'il souhaite de nouveaux postes PH, il en fait la demande et en attend la validation de son ARS avant d'amender sa liste de publication de poste *

3

S'il souhaite modifier la spécialité d'un poste, il en fait la demande et en attend la validation de son ARS avant d'amender sa liste de publication de poste *

4

S'il souhaite modifier la quotité d'un poste, il réalise l'action dans LogimedH avant d'amender sa liste de publication *

5

Il faut veiller à ne pas re publier un poste précédemment publié et dont une nomination est en cours.

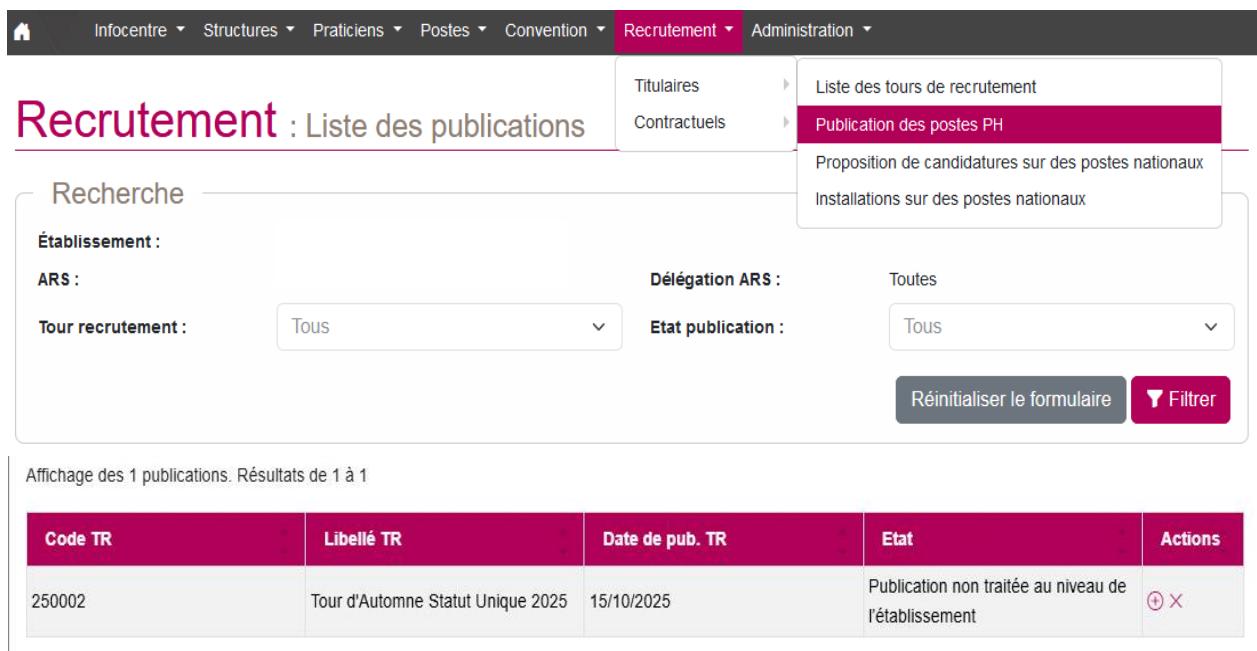
Les postes publiés précédemment et ayant une candidature en cours de traitement seront signalés sur la page de publication LogimedH

L'encart « 1. Visualiser la liste des postes publiables (vacants)

Dans le menu « Recrutement » cliquer sur « Titulaires » puis sur « Publication des postes PH »

Entrez dans la proposition de publication du tour de recrutement en cliquant sur le bouton d'édition 

Si vous ne souhaitez publier aucun poste pour le tour de recrutement cliquez sur  puis sur le bouton valider



The screenshot shows the 'Recrutement : Liste des publications' page. At the top, there is a navigation bar with links: Infocentre, Structures, Praticiens, Postes, Convention, Recrutement (highlighted in pink), and Administration. A dropdown menu from the 'Recrutement' link shows options: 'Titulaires' (selected), 'Contractuels', 'Liste des tours de recrutement', 'Publication des postes PH' (selected in pink), 'Proposition de candidatures sur des postes nationaux', and 'Installations sur des postes nationaux'. Below the navigation, there is a search bar labeled 'Recherche'. Under 'Établissement', there are dropdown menus for 'ARS' (set to 'Tous') and 'Délégation ARS' (set to 'Toutes'). There are also dropdown menus for 'Tour recrutement' (set to 'Tous') and 'Etat publication' (set to 'Tous'). At the bottom right are buttons for 'Réinitialiser le formulaire' and 'Filtrer' (with a magnifying glass icon). Below the search area, it says 'Affichage des 1 publications. Résultats de 1 à 1'. A table displays one publication entry:

Code TR	Libellé TR	Date de pub. TR	Etat	Actions
250002	Tour d'Automne Statut Unique 2025	15/10/2025	Publication non traitée au niveau de l'établissement	 

L'encart « 1. Visualiser la liste des postes publiables (vacants)

Une fois sur votre page de proposition, vous disposez d'espaces commentaires dans lesquels vous pouvez communiquer avec l'ARS ou en interne seulement.

Tous les postes PH à l'état « vacant » dans SIGMED remontent par défaut dans le tableau des « Postes publiables ».

- Ils sont demandés à la publication si marqués en « Oui » dans la colonne « décision EPS »
- Ils sont à geler si vous ne souhaitez pas les publier : il faut alors les marquer en " Non " dans la colonne « décision EPS ».

→ Pensez à geler les postes publiés au tour précédent ou durant les derniers fils de l'eau dont vous savez qu'une installation est en cours afin de ne pas les RE publier

- Si une candidature sur un poste est enregistrée par le CNG, alors l'information sera visible sur la page de publication des postes, sous la ligne du poste (« une candidature est en cours... »)
- Si une nomination sur un poste est enregistrée par le CNG, alors l'information sera visible sur la page de publication des postes, sous la ligne du poste (« une nomination est en cours... »)

→ en question Si une fiche de poste au format PDF est ajoutée dans l'encart « Fiche de poste » dans une fiche de poste LogimedH alors cette fiche sera accessible sur le poste publié, via le site internet du CNG. Vous pouvez accéder à la fiche de poste LogimedH via le  dans la colonne action.

Page du tour de recrutement :

Échanges EPS-ARS											
Commentaire EPS :				Commentaire ARS :							
Échanges internes EPS											
Gestionnaire :				Validateur :							
Postes											
Postes publiables											
Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions	
			10	biologie médicale		VACANT	Oui	Vide	Vide		
↳ Une candidature est en cours sur le poste :				qui est publiable sur le prochain tour de recrutement (Candidat :)							
			10	hépato-gastro-entérologie		VACANT	Oui	Vide	Vide		
↳ Une candidature est en cours sur le poste :				qui est publiable sur le prochain tour de recrutement (Candidat :)							

2. Geler (ne pas publier) des postes vacants

1. Dans le tableau « Postes publiables », sur la ligne du poste à geler dans la colonne « Décision EPS » sélectionner « Non ».
2. Un encadré s'ouvre vous permettant de créer une alerte de gel de publication pour le poste. Renseigner les champs marqués d'un astérisque, si besoin ajouter une pièce-jointe puis cliquer sur « valider» pour enregistrer le gel.
3. Si des postes sont déjà gelés, il faudra supprimer les alertes déjà intégrées aux fiches de postes en repassant la colonne « Décision EPS » en « Oui » si vous souhaitez les publier durant ce tour.

1. Sélectionner « Non » sur la ligne du poste à geler :

Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	10	anesthésie-réanimation	[REDACTED]	VACANT	<div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Non</div> <div style="background-color: #d3d3d3; padding: 2px;">Oui</div> <div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Non</div>	Vide	Vide	
↳ Fiche de poste (EPS) : [REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	10	anesthésie-réanimation	[REDACTED]	VACANT	<div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Non</div> <div style="background-color: #d3d3d3; padding: 2px;">Oui</div> <div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Non</div>	Vide	Vide	

↳ Justificatif gel : Décision interne

2. Création de l'alerte pour geler le poste

Il est recommandé de saisir une date de fin de gel lointaine pour bloquer durablement la publication d'un poste

Postes										
Postes publiables										
Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	10	anesthésie-réanimation	[REDACTED]	VACANT	<div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Non</div> <div style="background-color: #d3d3d3; padding: 2px;">Oui</div> <div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Oui</div>	Vide	Vide	
↳ Justificatif gel : Ce p	[REDACTED]	[REDACTED]	10	anesthésie-réanimation	[REDACTED]	VACANT	<div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Non</div> <div style="background-color: #d3d3d3; padding: 2px;">Oui</div> <div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Oui</div>	Vide	Vide	
↳ Justificatif gel : Ce p	[REDACTED]	[REDACTED]	10	anesthésie-réanimation	[REDACTED]	VACANT	<div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Non</div> <div style="background-color: #d3d3d3; padding: 2px;">Oui</div> <div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Oui</div>	Vide	Vide	
Soutien aux activités cliniques	97568-04	10	pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière			VACANT	<div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Oui</div> <div style="background-color: #d3d3d3; padding: 2px;">Oui</div> <div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Oui</div>	Vide	Vide	

3. Gel de poste enregistré avec justificatif de gel visible dessous :

Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	6	chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	[REDACTED]	VACANT	<div style="background-color: #d3d3d3; padding: 2px;">Oui</div> <div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Vide</div> <div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Vide</div>	Vide	Vide	
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	10	anesthésie-réanimation	[REDACTED]	VACANT	<div style="background-color: #d3d3d3; padding: 2px;">Oui</div> <div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Vide</div> <div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Vide</div>	Vide	Vide	
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	10	anesthésie-réanimation	[REDACTED]	VACANT	<div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Non</div> <div style="background-color: #d3d3d3; padding: 2px;">Oui</div> <div style="background-color: #f08080; padding: 2px;">Vide</div>	Vide	Vide	

↳ Justificatif gel : Poste occupé par un PC temporaire

3. Forcer la publication des postes pourvus

Il est possible de proposer à la publication un poste qui est pourvu dans SIGMED.

Dans la page de publication, descendre en bas de la page au niveau de la rubrique « **Postes supplémentaires à publier** » et cliquer sur « **Ajouter un poste supplémentaire** ».

Un encadré s'ouvre vous permettant de sélectionner le poste à forcer et créer une alerte de forçage de publication. Renseigner les champs marqués d'un astérisque, vous avez la capacité d'ajouter une pièce-jointe puis cliquer sur « **valider** » pour enregistrer la publication forcée.

Postes supplémentaires à publier

[Ajouter un poste supplémentaire](#)

Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions
------	-------------------	-------	---------	------------	-------------------------	------------------	--------------	--------------	--------------	---------

Création de l'alerte

CHU DE LA
UNION

CHU DE LA
RÉGION

médecine

Postes supplémentaires à publier

Pôle : S

Créer une alerte

Choisir le poste * : CHU DE LA RÉGION

Justification * :

Pièce Jointe : Parcourir... Aucun...nén.

Justification (EPS) :

Valider Annuler

CHU DE LA RÉGION 97594-12 5 et POURVU Oui Oui Non

Le poste forcé à la publication est apparu dans la liste des postes supplémentaires :

Postes supplémentaires à publier

[Ajouter un poste supplémentaire](#)

Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions
UROLOGIE-NEPHROLOGIE	CENTRE NEPHROLOGIQUE L.R.E	10	psychiatrie	POURVU	Oui	Vide	Vide	de	de	Annuler

↳ Justification (EPS) : Départ à la retraite le 31/12/2024 du PH nommé sur le poste

Si vous souhaitez finalement supprimer un forçage de publication, il faudra supprimer l'alerte en repassant en « **Non** » dans la colonne « **Décision EPS** » ou en supprimant l'alerte de forçage en bout de ligne . Un message de confirmation s'ouvre à vous, cliquer sur « **valider** »

Postes supplémentaires à publier

[Ajouter un poste supplémentaire](#)

Confirmation

Voulez-vous supprimer le forçage du poste ?

Annuler Valider

UROLOGIE-NEPHROLOGIE CENTRE NEPHROLOGIQUE L.R.E

↳ Justification (EPS) : D

4. Valider la liste de publication des postes

Après avoir vérifié les postes à publier (« Oui ») et à geler (« Non »), vous devez envoyer en validation votre publication en cliquant sur « **A valider** ». Pour rappel celle-ci est soumise à une 1^{ère} validation par l'établissement (par le validateur) puis une 2nd validation par l'ARS.

Le gestionnaire : clique sur « **A valider** » en bas à droite de la page du tour, et sélectionne (au besoin) le nom du validateur à qui il souhaite faire parvenir la proposition de publication.

Un message de succès d'envoi de demande apparaît, vous avez bien transmis à validation votre proposition en interne.

Puis le validateur, se positionne sur la proposition de publication de poste, vérifie les informations pour chaque poste et doit la soumettre à validation de l'ARS en cliquant sur « **A valider** » en bas à droite de la page.

NB : Le validateur a la capacité de demander des modifications au gestionnaire en cliquant sur « **Demande de complément** ». Le gestionnaire renverra la publication après modification en validation au validateur qui l'enverra à son tour en validation à l'ARS.

Pour rappel, les créations/fermetures de postes ou les changements de spécialité acceptés par l'ARS ne mettent à jour la liste des postes à publier de l'EPS que si cette liste est toujours en cours de traitement au niveau du gestionnaire EPS.

Validation de la publication et envoi en validation auprès de l'ARS

Postes supplémentaires à publier

Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions
...

Ajouter un poste supplémentaire

← Retour à la liste Sauvegarder Exporter Demande de complément A valider

Envoyer de la notification auprès de l'ARS (pensez à sélectionner le nom de(s) destinataire(s)) puis cliquer sur Valider :

Notif Gestionnaire ARS

Envoyer de notification

Proposition de publication créée

Une proposition de publication de l'établissement (130786049) est en attente de votre décision.
Vous pouvez la consulter à cette adresse : [lien_genere_auto]

Annuler Valider